Publié le 30 septembre 2010

Automobile : Quand les Sem participent à la structuration d'une filière

La filière automobile, dont le grand raout annuel, le Mondial de l'Auto, s'ouvre le 2 octobre à Paris, est un enjeu majeur pour les collectivités locales qui, au travers des Sem, s'engagent dans des projets structurants pour la filière et les territoires. Pour mieux répondre collectivement aux problématiques liées à cette filière, elles se sont regroupées au sein de l'Association des collectivités sites d'industrie automobile (Acsia).

Créée le 16 décembre 2009, l'Ascia (Association des collectivités sites d'industrie automobile) regroupe les collectivités abritant des sites automobiles*, dans la volonté de faire entendre leur voix aussi bien auprès du gouvernement que des industriels. « Les collectivités locales participent de manière majeure à l'accompagnement de l'industrie automobile » rappelait à l'AFP, en janvier 2010, Pierre Moscovici (député PS du Doubs), co-président de l'Acsia aux côtés de Philippe Bonnin (vice-président du conseil général d'Ille-et-Vilaine). Via les Sociétés d'économie mixte (Sem), les collectivités mettent en effet en œuvre des projets structurants visant à dynamiser leur territoire autour de la filière automobile et de ses nouveaux enjeux.

Des projets structurants pour les territoires

C'est le cas par exemple de la Sem Eveer'Hy'Pôle (Pôle d'essais de véhicules électriques et à énergie renouvelable à l'hydrogène) créée en novembre 2009. L'ambition des collectivités locales est de développer, autour du circuit d'Albi, une plateforme de recherche et d'innovation automobile autour de l'hydrogène, en associant chercheurs et industriels. À Fontenay-le-Comte, dans le cadre d'une reconversion de zone industrielle, la Sem Innovation Automobile Sud Vendée, créée en juin 2010, vise à pallier le déficit de structures pour la recherche automobile. À Montbéliard, la Sem Futura s'apprête à ouvrir un Centre d'essai et de modélisation de la boucle d'air (Cemba) pour permettre aux structures de recherche et aux industriels de poursuivre leurs travaux engagés dans le cadre du programme de recherche Simba (simulation et modélisation de la boucle d'air). Autour du circuit de Nevers Magny-Cours, la CNMC anime un pôle de la performance, dédié aux sports mécaniques de haut niveau et le centre d'activités de recherche technologique et de développement. Baptisé Magnytude, ce dernier vise à renforcer les compétences scientifiques et technologiques du pôle.

Enfin, la Sempa Nogaro, qui gère le circuit Paul Armagnac (Gers) et qui fêtera son 50e anniversaire le 3 octobre, a permis le développement d'un « mécanopôle » dédié à l'automobile mais aussi à l'aéronautique. Son offre comprend également une pépinière d'entreprises, ouverte en janvier 2008, et un laboratoire d'essais pour les écuries automobiles depuis fin 2009. Ces réalisations constituent un important vecteur de développement puisque la Sem compte sur la création de 350 emplois.

* L'Association, qui réunit 14 communes, 6 intercommunalités, 4 départements, 5 régions, estime représenter 75 à 80 % des sites automobiles français.